

Ordre de suspension donné aux termes de l'art. 6 de la Loi sur l'immunisation des élèves

<<Insérer la date>>

À l'attention du parent ou tuteur de, **OU**

À l'attention de l'élève ci-dessous, qui a 16 ou 17 ans :

<<Nom>>, <<Prénom>>

<<Adresse>>

<<Ville>> (Ontario) <<Code postal>>

Date de naissance : <<Date de
naissance>>

Tél. (maison) : <<Numéro de
téléphone>>

École : <<École_Centre de garde>>

Par la présente, je, D^r John Tuinema, médecin hygiéniste et directeur général par intérim de Santé publique Algoma, ordonne la suspension de l'élève susmentionné(e) pour une période maximum de vingt (20) jours de classe, soit :

Du : <<Insérer la date>>

Au : <<Insérer la date>>

Cet ordre sera révoqué lorsque les circonstances le justifiant n'existeront plus. L'ordre est donné pour les raisons suivantes :

1. Je n'ai pas reçu, selon le cas :
 - a. une déclaration d'un médecin, d'une infirmière ou d'un infirmier, ou d'une personne prescrite attestant que l'élève a suivi en entier le programme d'immunisation prescrit contre
«Maladies désignées»,
 - b. une déclaration d'exemption médicale d'un médecin ou d'une infirmière praticienne ou d'un infirmier praticien, OU
 - c. une déclaration de conscience ou de croyance religieuse (affidavit).
2. Je ne suis pas convaincu que l'élève a suivi en entier, ou commencera et suivra en entier le programme d'immunisation prescrit contre les maladies susmentionnées.

Si vous avez de questions concernant cet ordre, appelez l'équipe de vaccination de Santé publique Algoma de votre localité :

- Blind River – 705 356-2551
- Sault Ste. Marie – 705 759-5409
- Elliot Lake – 705 848-2314
- Wawa – 705 856-7208

Blind River

P.O. Box 194
9B Lawton Street
Blind River, ON, P0R 1B0
Tel: 705-356-2551
TF: 1 (888) 356-2551
Fax: 705-356-2494

Elliot Lake

ELNOS Building
302-31 Nova Scotia Walk
Elliot Lake, ON, P5A 1Y9
Tel: 705-848-2314
TF: 1 (877) 748-2314
Fax: 705-848-1911

Sault Ste. Marie

294 Willow Avenue
Sault Ste. Marie, ON P6B 0A9
Tel: 705-942-4646
TF: 1 (866) 892-0172
Fax: 705-759-1534

Wawa

18 Ganley Street
Wawa, ON P0S 1K0
Tel: 705-856-7208
TF: 1 (888) 211-8074
Fax: 705-856-1752

Vous avez le droit de demander une audience devant la Commission d'appel et de révision des services de santé. Cette demande doit être envoyée par la poste ou livrée en personne dans les 15 jours suivant l'envoi du présent avis. Il faut envoyer la demande aux destinataires suivants :

1. Médecin hygiéniste de Santé publique Algoma, 294, av. Willow, Sault Ste. Marie (Ontario) P6B 0A9;
2. Commission d'appel et de révision des services de santé, 151, rue Bloor Ouest, 9^e étage, Toronto (Ontario) M5S 2T5;
3. Direction de : <<**École_Centre de garde**>>.

La demande d'audience devant la Commission doit être accompagnée d'une copie de l'ordre de suspension. N'envoyez pas le dossier d'immunisation à la Commission d'appel et de révision des services de santé.

Même si vous présentez une telle demande, sachez que la suspension entre en vigueur à la date précisée dans l'ordre.



D^r John Tuinema, D^r John Tuinema,
MD, MSP, CCMF, FRCPC
Médecin hygiéniste par intérim

Date d'envoi : <<**Insérer la date**>>